



MÉMOIRE

Présenté au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

**Dans le cadre des audiences publiques portant sur le projet
RABASKA**

Présenté par

M. MICHEL VERREULT, PRÉSIDENT

**M. JÉRÔME MARCOUX, VICE-PRÉSIDENT – DÉVELOPPEMENT
DES AFFAIRES**

VERREULT

25 Janvier 2007

PRÉSENTATION

Fondée en 1927, **VERREAULT** est l'une des plus importantes firmes de construction au Québec. Reconnue pour son leadership, sa rigueur et sa vision, l'entreprise offre des services spécialisés de construction en entreprise générale, en gestion de projet, en gérance de construction dans les secteurs industriel, institutionnel et commercial.

Depuis 80 ans déjà, **VERREAULT** s'est vu confier la réalisation de projets de très grande envergure qui totalisent à ce jour près de 3 milliards de dollars.

En plus d'être très active dans les domaines industriels et du bâtiment, l'entreprise a aussi développé une expertise importante dans le domaine portuaire. En témoigne la réalisation de plusieurs projets avec le Port de Québec tels que la réfection des quais 14, 17 et 103, la construction d'un terminal de croisière, l'aménagement de la Baie de Beauport, de la Pointe-à-Carcy et de l'anse Brown.

VERREAULT emploie plus de 100 personnes, professionnelles et spécialistes de la construction, réparties dans ses bureaux de Québec et de Montréal.

INTÉRÊT PORTÉ AU PROJET RABASKA

Dans le cadre des audiences publiques du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) entourant le projet de port méthanier Rabaska, **VERREAULT** souhaite apporter un éclairage quant aux aspects sécuritaires, environnementaux et économiques du projet qui interpellent particulièrement l'industrie de la construction.

En effet, l'industrie de la construction répond à des normes et des réglementations très strictes en matière de sécurité et d'environnement. Elle a aussi développé une expertise de pointe dans la réalisation de projets présentant des risques plus élevés.

Prenant appui sur sa vaste expérience ainsi que sur les nombreuses balises qui guident sa pratique, **VERREAULT** souhaite donc mettre en lumière toute l'importance du projet Rabaska pour l'industrie de la construction en déposant le présent mémoire.

PRÉOCCUPATIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

La réglementation entourant la sécurité et le respect de l'environnement au sein de l'industrie de la construction a considérablement évolué au cours des dernières années. La gestion des risques et les analyses d'impact sont aujourd'hui des composantes importantes dans la gestion d'un projet de construction.

Au fil des ans, l'industrie de la construction a développé une expertise de pointe, démontrant qu'elle peut bâtir des installations des plus sécuritaires. À titre d'exemple, de nombreux projets pharmaceutiques ou biotechnologiques, où des pathogènes virulents sont manipulés quotidiennement, ont cours et ce, dans des installations conçues pour répondre aux normes les plus élevées de l'industrie.

VERREAULT peut témoigner d'expériences concrètes en la matière qu'on pense, par exemple, à la construction de l'usine de verre de Glaverbec située dans le parc industriel de Saint-Augustin, un projet qui, rappelons-le, a initialement soulevé bon nombres d'inquiétudes quant aux rejets de polluants atmosphériques. La gestion d'un tel projet a donc commandé une rigueur de tous les instants. À la lumière des études environnementales basées sur des réalisations européennes similaires, des analyses de risques et d'impacts et d'un suivi des plus stricts des normes et réglementations, **VERREAULT** a construit une usine propre, sécuritaire et sans aucun effet néfaste pour l'environnement. Cette même rigueur a aussi teinté les nombreux projets de décontamination et de transport des terres menés par **VERREAULT**.

Respectueuse des normes et des réglementations en vigueur, l'industrie de la construction a maintes fois démontré qu'elle est un joueur responsable et que la sécurité est au cœur de ses préoccupations.

Par ailleurs, le Québec vit un débat environnemental d'une ampleur considérable. Alors que l'intérêt pour la protection et la préservation de l'environnement gagne chaque jour un plus grand nombre de foyers, le milieu de la construction cherche aussi à inscrire son action dans une perspective de développement durable.

Proactive, l'industrie s'est d'ores et déjà dotée d'une vision qui dépasse les seuls cadres économiques. De nouvelles constructions en témoignent, qu'on pense par exemple au projet de l'UQAR, situé à Lévis et dirigé par **VERREAULT**, qui constitue l'un des plus importants projets de géothermie au Canada.

De la gestion responsable des déchets sur les chantiers à la récupération des matériaux, en passant par les nombreuses mesures d'efficacité énergétique, les accréditations environnementales diverses ou encore la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental design*), nul doute que l'industrie a pris le virage vert et qu'elle entend donner vie à des projets conçus, construits et exploités de manière à répondre aux besoins présents sans toutefois compromettre la qualité de vie des générations futures. Tout projet de construction fait d'ailleurs l'objet d'un suivi rigoureux et très strict de la part des instances gouvernementales.

COMMENTAIRES SUR LE PROJET

Le projet Rabaska représente l'un des investissements privés les plus importants depuis les dix dernières années. Sa mise en œuvre pourrait engendrer des bénéfices importants pour la région.

Le promoteur s'est d'ailleurs engagé à maximiser les retombées économiques pour la région métropolitaine. Particulièrement pour l'industrie de la construction, le projet pourrait se traduire par l'utilisation de ressources représentant une masse salariale annuelle de plus de 60 millions de dollars durant la phase de construction.

Rappelons que l'industrie de la construction est plus que jamais confrontée à l'exode de ses travailleurs vers des régions en pleine expansion telle que l'Alberta. En ce sens, le chantier de Rabaska permettrait la rétention de notre main-d'œuvre et de notre relève et par conséquent, du savoir-faire québécois.

La réalisation d'un port méthanier nous permettrait en outre d'acquérir et de consolider une expertise nouvelle, un savoir-faire qui pourrait ensuite s'exporter, à l'instar de celui développé dans le cadre des grands projets hydroélectriques.

Selon une récente étude du *Conference Board*, Québec affiche l'une des économies les plus florissantes et détient une position avantageuse (4^e) parmi une vingtaine de régions métropolitaines du Canada et du Nord-Est des États-Unis. La multiplication des chantiers de construction (et donc des projets de développement) a certes contribué à élever notre région vers de si hauts sommets.

Or, cette industrie devra, au cours des prochaines années, être alimentée par des projets d'envergure et porteurs de vitalité comme celui du terminal méthanier Rabaska. Il en va du dynamisme, de la prospérité et de l'enrichissement de notre région.

CONCLUSION

Considérant que la sécurité et le développement durable sont au cœur des processus de gestion des projets de construction ;

Considérant que le projet de port méthanier favorisera la rétention et le développement de la main-d'œuvre québécoise œuvrant notamment au sein de l'industrie de la construction ;

Considérant que le chantier Rabaska permettra de bonifier l'expertise et le savoir-faire québécois et constituera, à terme, un avantage concurrentiel non négligeable ;

Considérant qu'en plus des retombées économiques attendues, le projet Rabaska contribuera à accroître le dynamisme et la vitalité de la région ;

VERREault EST EN FAVEUR DU PROJET DE PORT MÉTHANIER RABASKA.